

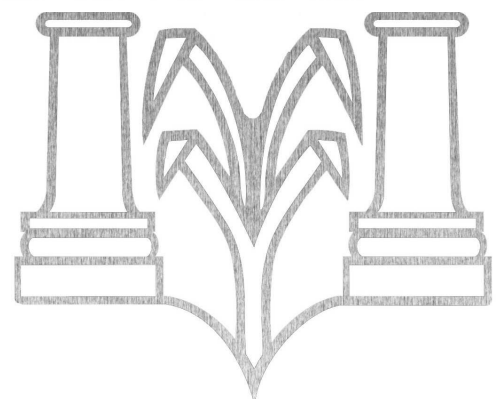
N°15 avril 2006

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-

Les quatre font *La Une*

SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale du 25 avril 2006
- 4-5 Présentation nouveau conseil communal





MÉMENTO COMMUNAL

1er avril 2006	FSG Sâles, coupe de printemps
9 avril 2006	Loto de la société de tir
23 avril 2006	Loto des pupilles-pupillettes FSG Sâles
28 au 30 avril 2006	Cécilienne à Vaulruz
7 mai 2006	Loto de la Paroisse
19 au 20 mai 2006	Musique Show
2 juin 2006	Concert de la Maîtrise
4 juin 2006	Loto des écoles
9 juin 2006	Course à travers Sâles
15 juin 2006	Concert de musique en plein air
16 au 18 juin 2006	Tirs aux sangliers
2 juillet 2006	Loto des pompiers
9 juillet 2006	Loto des cadets
19 août 2006	Tournoi de pétanque
17 septembre 2006	Pique-nique du FC La Sionge
24 septembre 2006	Confirmation
1er octobre 2006	Loto du FC La Sionge équipe féminine
22 octobre 2006	Loto des vétérans
5 novembre 2006	Loto du chœur-mixte de Sâles
11 novembre 2006	Concert spectacle
19 novembre 2006	Loto du camp de ski

NUMÉROS IMPORTANTS

Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Sauvetage par hélicoptère	1414
Aides familiales, soins à domicile	026 912 01 01
Hôpital cantonal de Fribourg	026 426 71 11
Hôpital du Sud fribourgeois	026 919 91 11
Hôpital psychiatrique de Marsens	026 915 12 22
Permanence des médecins de la Gruyère	026 919 86 24
SOS futures mères	026 322 03 30



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Mardi 25 avril 2006

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale qui aura lieu le 25 avril 2006, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2005 (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture*).

1. Comptes de fonctionnement et d'investissement du Foyer St-Joseph 2005
 - a) présentation des comptes
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
2. Comptes communaux 2005
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
 - d) comptes d'investissement
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
3. Election de la commission financière pour la période 2006-2011
4. Election de la commission d'aménagement pour la période 2006 - 2011
5. Compétence à accorder au Conseil communal pour les transactions immobilières et détermination du prix de terrain à bâtir pour l'extension de la zone En l'Haut des Roches à Romanens
6. Adoption du mode de convocation à l'assemblée communale : envoi d'un tout ménage ou d'une convocation individuelle
7. Approbation de la modification des statuts de l'AVGG
8. Cession pour le Fr. 1.00 symbolique de la STAP Champ Paccot en faveur de la commune de Vaulruz
9. Divers

EN BREF

DÉCHETS

Afin d'éviter le désagrément de sacs éventrés sur la chaussée et dans les propriétés, nous vous invitons à déposer vos sacs de déchets le matin même du ramassage, plutôt que la veille, aux endroits prévus.

POPULATION AVRIL 2006

Nombre d'habitants **1'292**

Maules	253
Romanens	281
Rueyres-Treyfayes	129
Sâles	629

Nombre de votants **891**

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

Subside complémentaire d'apprentissage

Fondation Rieter

La Fondation Rieter peut accorder un subside complémentaire d'apprentissage aux apprenti(e)s exerçant une activité manuelle, domicilié(e)s dans le district de la Gruyère. La formule à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandée à :

- **M. Pierre Delacombaz, 1669 Neirivue, 026 928 12 15**

La formule de la Fondation Rieter n'est remplie qu'une seule fois pendant l'apprentissage, avant l'échéance du contrat d'apprentissage. En principe, le subside accordé est versé à la fin de l'apprentissage sur présentation du CFC.





NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

Dès le 1er avril 2006



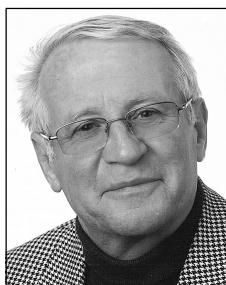
Allaman Olivier, Sâles
Syndic

Année de naissance: 1958
Profession: ingénieur
Dicastère: - finances
- administration générale



Brodard Charles, Sâles
Vice-Syndic

Année de naissance: 1955
Profession: mécanicien
Dicastère: - aménagement
- cimetière
- protection de la nature



Dutoit Daniel, Romanens

Année de naissance: 1946
Profession: représentant
Dicastère: - bâtiments
- ordures ménagères



Oberson Myriam, Rueyres-Treyfayes

Année de naissance: 1959
Profession: collaboratrice agricole
Dicastère: - enseignement et formation
- culture, sport et loisirs





NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

Dès le 1er avril 2006



Sylvie Oberson, Rueyres-Treyfayes

Année de naissance: 1974
Profession: ambulancière
Dicastère: - santé
- affaires sociales



Piguet Jean-Marc, Maules

Année de naissance: 1965
Profession: ingénieur civil
Dicastère: - approvisionnement en eau
- protection des eaux
- endiguements



Guy Savary, Sâles

Année de naissance: 1965
Profession: agriculteur
Dicastère: - ordre public
- économie
- routes



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 14.12.05

Un nouveau parking à côté de l'église de Sâles

74 citoyens étaient présents pour suivre les débats de la dernière assemblée communale dont voici le résumé :

Un nouveau système d'appel des malades au Foyer St-Joseph

Un montant de Fr. 75'000.-- a été accepté au budget des investissements pour cette nouvelle installation, indispensable aux résidents du foyer. Le budget de fonctionnement prévoit, quant à lui, un déficit de Fr. 32'928.--.

Budget communal 2006

Le budget de fonctionnement 2006 pronostique un excédent de charges de Fr. 184'943.-- pour un total de Fr. 4'274'460.--.

L'estimation des rentrées fiscales se monte à environ 4 millions dont l'essentiel provient de l'impôt sur les personnes physiques.

Le budget des investissements 2006 s'articule de la manière suivante :

1. Abri PC de Maules : Fr. 300'000.-- ont été reportés sur l'année 2006 pour la fin des travaux, le budget global ayant déjà été approuvé lors d'une précédente assemblée.
2. Trottoir de Maules : un montant supplémentaire de Fr. 80'000.-- a été accepté par l'assemblée communale, le dossier s'étant étoffé de l'aménagement du carrefour de la chapelle. Le montant déjà approuvé en 2005 était de Fr. 200'000.--.
3. Parking de Sâles : Fr. 240'000.--. Le parking actuel étant totalement occupé en permanence, les autorités communales ont profité de l'obligation imposée par le Canton de créer une zone de rétention pour le quartier des Mosses pour prévoir un nouveau parking en contre-bas du cimetière.
4. Rétention des Mosses : Fr. 31'000.--.
5. Assainissement du hameau de Treyfayes : Fr. 100'000.-- partiellement compensés par les participations des privés et les taxes de raccordement.

Nouveau chauffage à la cure de Rueyres-Treyfayes

L'ancien chauffage étant tombé en panne à plusieurs reprises lors de l'hiver 2004/2005, un investissement extraordinaire de Fr. 35'000.-- a dû être engagé en 2005 pour son remplacement. Cet investissement a rencontré l'approbation de l'assemblée.

Avenant au règlement communal relatif à la participation de la commune aux frais de traitements dentaires scolaires

L'explication relative à ces modifications a fait l'objet d'un article dans le précédent bulletin communal. Ces modifications ont rencontré l'aval des citoyens.

Règlement scolaire communal

Après lecture des principaux articles de ce règlement communal, il a été approuvé par l'assemblée. Il est à relever qu'il avait été préavisé favorablement par la Direction de l'instruction publique avant d'être présenté en l'assemblée.

Approbation des statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)

Ces statuts offrent au district de la Gruyère l'opportunité d'un outil performant dans le secteur social et le secteur de la santé. C'est à l'unanimité que les citoyens de Sâles les ont approuvés.

Extension de la zone résidentielle En l'Haut des Roches à Romanens

L'état de l'avancement de ce dossier qui prévoit la création d'une douzaine de parcelles a été présenté. Le prix de vente seront proposés lors de l'assemblée du 25 avril 2006.



ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

Apprentissage et perfectionnement

Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.

Des cours intensifs sont réservés aux personnes : qui parlent déjà le français; qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années; qui ne connaissent pas ou peu l'alphabet.

D'autres cours s'adressent aux personnes : qui savent lire mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ; qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible.

Où ? Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

Quand ? Cours en soirée, 1 x par semaine

Cours en journée, 1, 2 ou 3 x par semaine

Prix ? Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement)

Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage.

Inscription tout au long de l'année

☎ 026 422 32 62

Association Lire et Ecrire

Case postale 915

1701 Fribourg

Email : fribourg@lire-et-ecrire.ch



ANNONCE

Aide-maman

Dès la rentrée scolaire 2006 , pour 2 ans, quelques heures par semaine. Pas de ménage, pas de petits enfants à garder.

Le travail consiste à préparer et partager le repas de midi avec nos enfants (9 et 11 ans) et être présente dès 16 heures pour le goûter, les devoirs et le « taxi » trois fois par semaine (au maximum jusqu'à 18 heures-18 heures 30).

Contact:

Famille Yvan et Sylviane Girard, 1625 Maules

☎ 026 917 80 46

☎ 078 788 20 05

EN BREF

SECRETARIAT, CAISSE COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 07h30 - 11h30

14h00 - 17h00

Mercredi 16h00 - 19h00

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

☎ 026 912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier,
Sâles

☎ 026 917 82 96

ÉTAT CIVIL DE LA GRUYÈRE

Office de l'état civil de la Gruyère, Avenue de la Gare 2,
1630 Bulle

☎ 026 305 75 50

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,
Rueyres-Treyfayes

☎ 026 917 82 14

Contacts: ☎ 026 912 17 23 ou
079 778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi: 15h00 - 17h00

Samedi: 09h30 - 11h30





L'EAU DE L'A.V.G.G.

Informations 2005

L'eau de l'A.V.G.G.: de Charmey et Grandvillard à votre foyer

Avant d'être captée dans le puits au lieu-dit le Pont-du Roc à Charmey (altitude 880 m), ou à Grandvillard, votre eau s'écoule à travers de la roche pour atteindre la nappe phréatique. Elle est ensuite acheminée au réservoir du Dally à Vuadens, en passant par celui de Vaucens à Bulle, pour être pompée ensuite dans les réservoirs des Ecasseys et de Romanens d'où elle est distribuée, par gravité, dans les communes de la Gruyère, de la Glâne et de la Veveyse.

Un goût unique...

Votre eau est d'un goût digne des grands crus. Elle ne subit aucun traitement avant d'arriver à votre robinet et sa qualité de nitrates est très faible 1 à 3 mg/l. (norme < 40), ce qui la rend excellente à consommer!

Elle contient:

- Des minéraux: sodium, calcium, magnésium, potassium
- Des gaz dissous: oxygène, gaz carbonique
- Des métaux: fer, manganèse

Son PH s'élève à 7.5, tandis que sa dureté oscille autour de 22° français. La dureté de l'eau exprime sa teneur en calcium et en magnésium: 1 degré français correspond à 10 milligrammes par litre (mg/l) de carbonate de calcium. L'appréciation est la suivante: moyennement dure.

Qualité micorbiologique et chimique

Tous les échantillons ont donné des résultats chimiques et microbiologiques dans les normes pour les paramètres analysés. Nous devons toutefois relever qu'une contamination de l'eau par des entérocooccus a été mise en évidence lors d'un prélèvement officiel à la laiterie de Villaraboud. La présence des bactéries n'a pas été confirmée lors de deux prélèvements ultérieurs.

L'eau stagnant trop longtemps dans une installation intérieure se dégrade. Il suffit de faire couler l'eau pendant quelques minutes après une absence prolongée.

Adresses pour renseignements complémentaires

Toutes les communes membres ou desservies par l'AVGG reçoivent une copie des rapports d'analyses. Tout renseignement peut être obtenu auprès du secrétariat de l'AVGG 021 948 72 45 ou auprès des Secrétariats communaux de:

Attalens	021 947 41 85	Bossonnens	021 947 44 88
Granges	021 947 30 81	La Verrerie	026 918 60 40
Le Flon	021 907 12 11	St-Matin	021 907 88 73
Chapelle	021 907 85 95	Rue	021 909 58 22
Siviriez	026 656 16 26	Sâles	026 917 83 50
Vuisternens-dt-Romont	026 655 92 92		

A.V.G.G.

